Jugeals-Nazareth

Procès-verbal du conseil Municipal du samedi 23 mai 2020.

La convocation du Conseil Municipal élu le 15 mars 2020 a été faite le 18 mai 2020.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Gérard Bagnol Maire de la commune.

- Désignation du secrétaire de séance.

Aline Ceret est secrétaire de séance.

- <u>Installation du Conseil Municipal.</u>

Appel de tous les conseillers élus le 15 mars 2020 :

Gérard

Bagnol, Lorraine Bromet, Aline Ceret, Joêl Chastin, Henrique Da Costa, Marie-France Daigurande, Maria Da Silva, Priscille Gaumy, Frédéric Gouguet, Richard Landraud, Emmanuel Mazaudoux, Nathalie Réveillère, Sylvie Grelet, Christian Poulvélarie, et Franck Valet.

Tous sont présents.

- Election du Maire.

Afin de respecter les meilleures conditions de sécurité sanitaire cette réunion se déroule à huis-clos, celui-ci est voté à l'unanimité.

Monsieur Gérard Bagnol passe la parole à la plus âgée des membres du Conseil Municipal, Madame Marie-France Daigurande.

Celle-ci prend la parole et précise que le vote se déroule à bulletin secret.

Les assesseurs sont désignés : Enrique Da Costa et Priscille Gaumy (les 2 plus jeunes élus).

Madame Daigurande procède à l'appel de candidature au poste de Maire.

Un candidat se présente : Gérard Bagnol

Résultat

du vote : 15 voies pour Gérard Bagnol.

Marie

France Daigurande déclare Gérard Bagnol Maire de Jugeals-Nazareth.

Ensuite elle remet l'écharpe tricolore à Gérard Bagnol qui redevient premier magistrat de la commune, il remercie les 14 conseillers de leur confiance.

Détermination du nombre d'adjoints.

La présidence revient à Monsieur le Maire, Gérard Bagnol.

Il rappelle que le nombre d'adjoint s ne peut excéder 30% du Conseil Municipal. Ce pourcentage donne pour la commune 4 adjoints. Il propose la création de 4 postes d'adjoints.

Le nombre de 4 adjoints est voté à l'unanimité.

- Election des adjoints.

Monsieur le Maire procède à l'appel de candidature pour le poste de 1^{er} adjoint. Un candidat se présente : Richard Landraud. Résultat du vote : 15 voix pour. Est élu 1^{er} adjoint Richard Landraud.

Monsieur le Maire procède à l'appel de candidature pour le poste de 2ème adjoint. Un candidat se présente : Emmanuel Mazaudoux. Résultat du vote : 14 voix pour, 1 bulletin nul. Est élu 2ème adjoint Emmanuel Mazaudoux.

Monsieur le Maire procède à l'appel de candidature au poste de 3ème adjoint. Un candidat se présente : Christian Poulvélarie. Résultat du vote : 15 voix pour. Est élu 3ème adjoint Christian Poulvélarie.

Monsieur le Maire procède à l'appel de candidature au poste de 4ème adjoint. Un candidat se présente : Fréderic Gouguet. Résultat du vote : 15 voix pour. Est élu 4ème adjoint Frédéric Gouguet.

Le 1^{er} adjoint Monsieur Richard Landraud s'occupera du budget, des investissements et des achats, le 2^{ème} adjoint Monsieur Emmanuelle Mazaudoux des affaires scolaires et sportives, le 3^{ème} adjoint Monsieur Christian Poulvélarie de la communication et de la culture et le 4^{ème} adjoint Monsieur Frédéric Gouguet des relations avec les associations.

- Lecture de la charte de l'élu local par Monsieur Le Maire.

- Nomination des conseillers communautaires.

Gérard Bagnol (titulaire) et Richard Landraud (suppléant). Programme Agglo par encore en place en raison du Coronavirus, mais le résultat du vote doit être communiqué au plus tôt soit dès lundi 25 mai 2020.

- Proposition de 1 ou 2 conseillères déléguées .

Délégation cadre de vie et environnement : Aline Ceret.

Délégation aux affaires sociales : Marie-France Daigurande .

Proposition acceptée par le Conseil Municipal sur arrêté du Maire.

- Indemnités du Maire, des adjoints et des conseillères déléguées .

Lecture de l'article sur le taux d'indemnité selon la population de la commune (Jugeals-Nazareth 972 habitants). Le montant de l'indemnité est fixé en pourcentage du montant de l'indice brut 1015 de rémunération de la fonction publique. 33 % de cet indice pour le maire, 9 % pour les adjoints et 4,5 % pour les conseillères déléguées. **Vote à l'unanimité**.

- <u>Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal</u> .

Monsieur Le Maire expose les dispositions du code général des collectivités territoriales permettant au Conseil Municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences. Lectures des délégations consenties à Gérard Bagnol. Vote à l'unanimité.

- En fin de séance un échange a lieu concernant la reprise de l'école lundi 25 mai 2020.

Fin de séance à 11 heures 30.

NOMS - PRENOMS	
Gérard BAGNOL	
Lorraine BROMET	
Aline CERET	
Joël CHASTIN	
Henrique DA COSTA	
Marie-France DAIGURANDE	
Maria DA SILVA	

Priscille GAUMY	
Frédéric GOUGUET	
Richard LANDRAUD	
Emmanuel MAZAUDOUX	
Nathalie REVEILLERE	
Sylvie GRELET	
Christian POULVELARIE	
Franck VALET	